

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° I-CF257

présenté par

M. Holroyd, Mme Lakrafi, Mme Cazebonne, Mme Genetet et M. Lescure

ARTICLE 35

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.